



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lycée polyvalent - Lycée des métiers
François Bazin - Charleville-Mézières

LIVRET D'ACCUEIL DES ÉLÈVES

du lycée François Bazin

année scolaire 2022 - 2023



[Voie générale](#) - [Voie technologique](#) - [Voie professionnelle](#)



**LYCÉE
FRANÇOIS BAZIN**

145 avenue Charles de Gaulle • CS 70751 • 08013 Charleville-Mézières Cedex

Tel 03 24 56 81 56 • mail : ce.0080008r@ac-reims.fr

<https://lyc-bazin.monbureaunumerique.fr>

Informations utiles

HORAIRES D'OUVERTURE ET DES COURS

Le lycée est ouvert du lundi au vendredi de 07h30 à 18h00

Les cours sont assurés du lundi matin 08h10 au vendredi soir 17h45 (mercredi matin 8h05)

Les rentrées en cours sont celles prévues à l'emploi du temps que possède chaque lycéen.

A chaque demi-journée, une sonnerie invite les élèves à se rendre en cours : elle retentit 5 minutes avant celle du début de cours

S'INFORMER VIA LES OUTILS NUMERIQUES

- ▶ Suivre la scolarité de votre enfant et l'actualité de l'établissement

Emploi du temps, cahier de textes, assiduité, notes

Espace Numérique de Travail ENT

<https://lyc-bazin.monbureaunumerique.fr>



Les identifiants et les codes d'accès vous seront donnés par le lycée lors de la rentrée

- ▶ S'informer et accompagner son enfant tout au long de l'année

<https://www.education.gouv.fr/>

<http://www.ac-reims.fr/>



- ▶ S'inscrire dans l'enseignement supérieur

<https://www.parcoursup.fr/>



- ▶ S'informer sur : les aides (aide à la restauration et à l'internat),
la carte Jeun'Est (avantages et tarifs sport et culture)



Un **portail**, une **appli** pour tous et une carte pour les lycéens <https://www.jeunest.fr/>

SUIVI DE L'ÉLÈVE

Réunions de parents

Des réunions de parents sont organisées par division.

Rencontres parents/professeurs

Le lycée organise des rencontres entre parents et professeurs sous forme d'entretiens individuels ou sur rendez-vous par l'intermédiaire du carnet de liaison ou sur l'ENT.

Absences – retards

Toute absence ou retard imprévu doit être signalé, en indiquant le motif et la durée de l'absence, le plus tôt possible à la vie scolaire, par téléphone au 03 24 56 81 56 ou par mail vs.lyc-bazin@ac-reims.fr. Au retour, l'élève doit passer à la vie scolaire justifier son absence et faire viser son carnet.

En cas de dispense de sport, l'élève doit se présenter auprès de son professeur d'EPS qui décidera de sa présence et de son emploi du temps.

Carnet de liaison

Un carnet de liaison est distribué à chaque lycéen le jour de la rentrée. Il est indispensable de l'avoir toujours sur soi.

Les professeurs et la vie scolaire l'utilisent pour toute communication sur le travail, le comportement, les modifications d'horaires. Les parents doivent le consulter régulièrement et le signer.

En cas de perte, le nouveau carnet vous sera facturé.

RESTAURATION ET HEBERGEMENT

Le restaurant scolaire est ouvert pour le déjeuner de 11h30 à 13h30, pour le dîner de 18h30 à 19h15 et le petit-déjeuner de 7h00 à 7h45.

Choisir son régime

Lors de l'inscription, chaque élève a indiqué le régime choisi : interne, demi-pensionnaire ou externe.

Ce régime devra être précisé en renseignant la fiche intendance qui sera distribuée mi-septembre pour tenir compte d'éventuelles modifications d'emploi du temps. A défaut d'être retournée dans le délai indiqué, l'élève inscrit comme DP sera facturé sur la base du DP 5 jours. L'engagement vaut pour l'année. Toutefois, l'élève peut demander à changer de régime chaque fin de trimestre, en adressant un courrier des parents (ou de l'élève majeur) à Monsieur CHANOIR. Le changement prend effet le trimestre suivant.

Tarifs de restauration et d'hébergement 2021 (à titre indicatif pour un an, tarifs 2022 non connus à ce jour)

Restauration

Demi-pensionnaire 5 jours : 626.40 € ; Demi-pensionnaire 4 jours : 532.80 €

Demi-pensionnaire 3 jours : 423.36 € ; Demi-pensionnaire 2 jours : 297.36 €

Demi-pensionnaire 1 jour : 156.60 €

Demi-pensionnaire à la prestation : 43.50 € pour 10 repas



Hébergement

Internat (4 nuitées) : 1 530.72 € (comprend l'hébergement et la restauration)

Remarque : pas de remise d'ordre en cas d'absence inférieure à 5 jours.

AIDES

Votre enfant peut bénéficier de diverses aides financières : bourses, aide à l'hébergement ou fonds sociaux.

Bourses

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant.

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires, accéder à un simulateur de bourse et télécharger le formulaire de demande de bourse sur le site :

www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee

Les élèves déjà boursiers seront éventuellement soumis à vérification de ressources.



Aide à la restauration et à l'internat

La Région Grand Est aide certains élèves. Les informations et démarches sont accessibles en ligne à l'adresse : <https://www.grandest.fr/jeunest-pour-les-15-29-ans/>

Fonds sociaux

Les fonds sociaux sont destinés à faire face à des situations difficiles que peuvent rencontrer les familles pour assumer toutes dépenses de scolarité et à faciliter l'accès à la restauration scolaire du plus grand nombre des lycéens. Pour solliciter une aide du fond social, un imprimé est disponible au service intendance du lycée.

PARCOURS AVENIR

Le Professeur Principal assure le suivi des acquis scolaires et de l'évaluation des élèves, l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers, l'implication dans la vie de classe et de l'établissement et l'orientation en lien avec la psychologue de l'éducation nationale.

Les psychologues de l'Education Nationale

Ils contribuent, en liaison étroite avec les équipes éducatives, à la réussite scolaire des lycéens. Au cours d'entretiens personnalisés, ils permettent aux lycéens de faire le point sur leur situation, de cerner leurs difficultés éventuelles et d'ouvrir des perspectives d'évolution.

Au lycée, une psychologue de l'Education Nationale reçoit les lycéens et/ou les parents trois demi-journées par semaine ou sur rendez-vous au CIO 23 Rue d'Aubilly à Charleville-Mézières.

Les Conseillers Principaux d'Education apportent également leur concours par leur connaissance de la vie quotidienne des lycéens et de leur environnement familial ainsi que de l'organisation de l'établissement. Ils facilitent le dialogue avec les élèves et leurs familles.

Le Chef d'Etablissement et ses adjoints mettent en place un programme d'information et d'orientation dans l'établissement. Ils facilitent le dialogue entre les familles, les élèves et l'équipe éducative et ils peuvent recevoir le lycéen ou sa famille pour élaborer un projet d'orientation.

DES LIEUX DE VIE

Vie Scolaire

Les bureaux des CPE et des surveillants sont situés dans le Bâtiment B.

Les élèves s'y rendent pour les billets de retards ou d'absences à justifier ou pour tout autre besoin.

CDI

Il se trouve dans le Bâtiment B, c'est un lieu calme dans lequel il est possible de lire, faire ses devoirs, faire des recherches.

Des personnes ressources sont à disposition des élèves, tous les jours de 9h à 17h, plus une ouverture plus tardive un soir par semaine (19h).

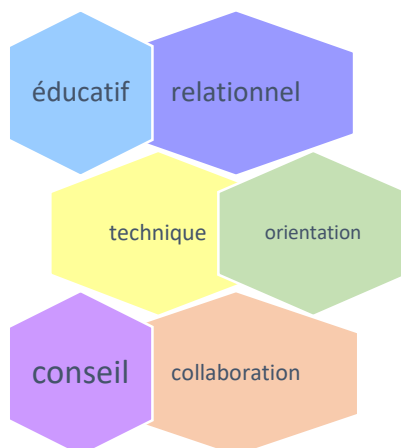
Santé

L'infirmierie est située dans le Bâtiment G.

L'infirmière est présente tous les jours.



Rôle et missions de l'infirmière « référente santé »



LA VIE LYCÉENNE

Le Conseil de Vie Lycéenne CVL

10 lycéens sont élus pour 2 ans représentant l'ensemble des lycéens au Conseil de la Vie Lycéenne.

Le CVL travaille au quotidien pour améliorer les conditions de vie des lycéens et ainsi agir sur le climat scolaire au lycée.

Les dernières réalisations concrètes du CVL sont :

Création d'un lieu dédié au CVL accessible selon la disponibilité des membres

Organisation d'une journée de sensibilisation à la lutte contre les changements climatiques

Mise en place d'une cellule de veille « harcèlement »

Projet de création de clubs

Le CVL est obligatoirement consulté avant chaque Conseil d'Administration (CA) et quelques membres siègent au CA.



La Maison des Lycéens MDL

La Maison des lycéens est une association, composée d'élèves, gérée et animée par les lycéens avec le concours d'adultes. Pour y participer, les membres doivent acquitter une cotisation.

Les actions menées au sein de la MDL se font en étroite collaboration avec le CVL :

- . Gestion de la salle du foyer
- . Clubs créés sur proposition des lycéens

Le foyer

Il se trouve dans le Bâtiment E niveau - 1 près du hall. Il est ouvert tous les jours de 7h30 à 18h00, équipé de trois baby-foot, d'un billard, d'une télévision).

Le foyer des internes

Il se trouve Bâtiment H près de l'internat. Il est ouvert tous les soirs de 20h30 à 22h00 et le mercredi après-midi de 14h à 18h, équipé d'un rétroprojecteur, d'un ordinateur, de jeux de société, de revues et d'un accès Wifi.



L'Association Sportive

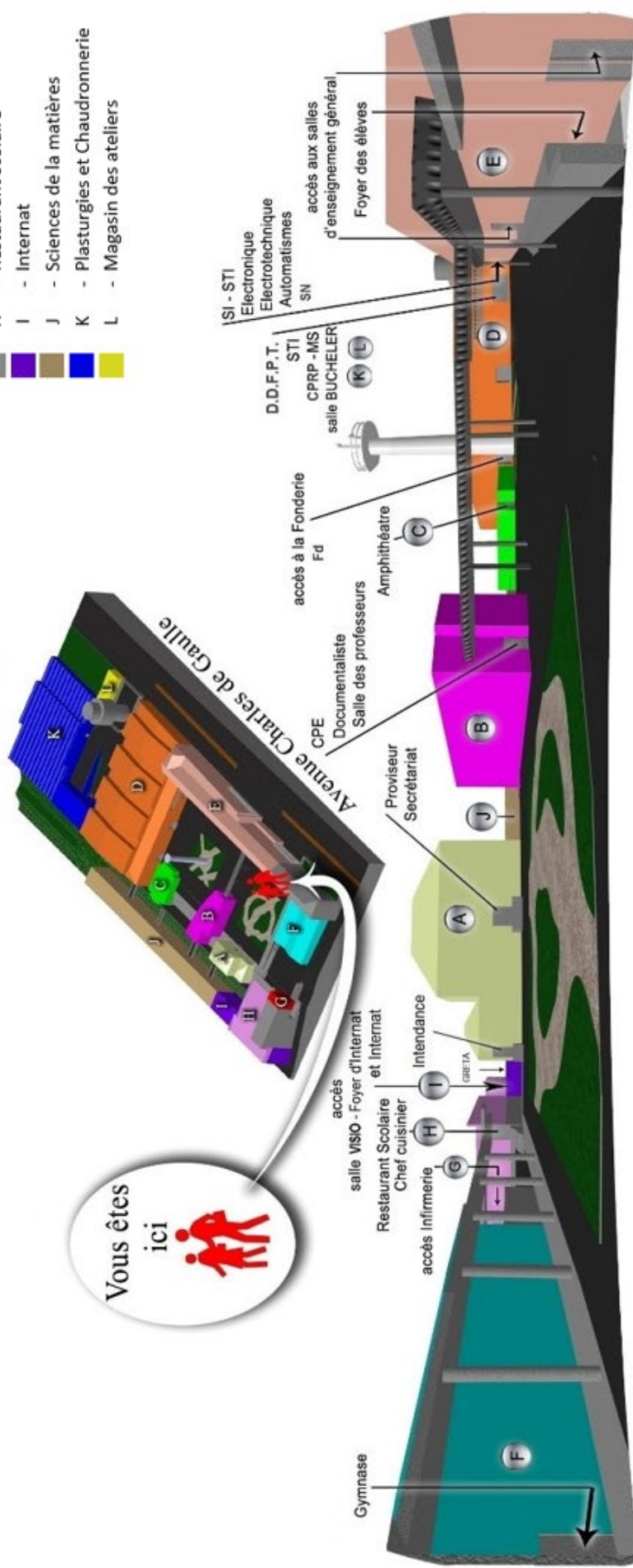


L'association Sportive (AS) s'adresse à tous les élèves du lycée désireux de pratiquer une ou plusieurs activité(s) physique(s) au sein du lycée en complément des cours d'Education Physique et Sportive EPS (muscultation, futsal, basket, escalade, sports raquettes, sports plein air ...).

Possibilité de pratiquer ces activités le midi sous la responsabilité des enseignants d'EPS, plus toutes les rencontres compétitions, découvertes, les mercredi après-midi et le soir sous la responsabilité de lycéens majeurs.

PLAN DE SITUATION

A	- Administration
B	- CDI et Vie scolaire
C	- Amphithéâtre
D	- Sciences des matériaux
E	- Enseignement général
F	- Gymnase
G	- Infirmerie
H	- Restaurant scolaire
I	- Internat
J	- Sciences de la matière
K	- Plasturgies et Chaudronnerie
L	- Magasin des ateliers



Niveau 5 Enseignement Supérieur (Formation Initiale scolaire, Apprentissage, Formation Continue)

- Conception de Produits Industriels (CPI)
- Maintenance des Systèmes (MS)
Option A : Production - Option C : Éoliens
- Systèmes Numériques Électronique et Communications (SN)
- Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques (CCST)

FCIL

Technicien de Maintenance en Parc Éolien



Niveau 4 Voie Générale

Enseignements Communs

- Philosophie (Terminale)
 - Français (Première)
 - Histoire-Géographie
 - LVA et LVB (anglais, allemand, espagnol, italien)
 - Éducation Physique et Sportive
 - Enseignement Scientifique
 - Enseignement Moral et Civique
- (en réseau)

Enseignements Optionnels :

- Première et Terminale : Théâtre - EPS
- Terminale : - Mathématiques complémentaires - Mathématiques expertes -

Enseignements spécifiques :

- Section Européenne : Anglais / Maths - Section Sportive : Tennis de Table

premières et terminales

BAC GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Niveau 3 Voie Technologique (STIDD)

Enseignements Communs

- Philosophie (Terminale)
- Français (Première)
- Histoire-Géographie
- Enseignement Moral et Civique
- LVA et LVB (anglais, allemand, espagnol, italien)
- Éducation Physique et Sportive
- Mathématiques Technologiques en Anglais (ETLV en co-enseignement)
- Innovation Technologique et Développement Durable
- Ingénierie et Développement Durable
- Physique-Chimie et Mathématiques

Enseignements Optionnels

- Première et Terminale : Théâtre - EPS

Enseignements spécifiques :

- Section Européenne : Anglais / Maths - Section Sportive : Tennis de Table

premières et terminales

PROFESSIONNELS

Voie Professionnelle

BACS

seconde

Enseignements Optionnels

- 1 enseignement technologique au choix (1h30) :
- Biotechnologies, - Sciences et Laboratoire
- ET 1 enseignement général au choix (3h) :
- Théâtre - EPS - Histoire des Arts
- ou 1 enseignement spécifique au choix :
- Section Européenne : Anglais / Mathématiques (2h)
- Section Sportive : Tennis de table (3h)

Métiers de la Réalisation et d'Ensembles Mécaniques et Industriels

Dispositifs sur tous les niveaux du lycée : Accompagnement personnalisé, accompagnement au choix de l'orientation, heures de vie de classe, UMSS, Classe Défense et Sécurité Globale

Lycée polyvalent - Lycée des métiers François Bazin - 145 avenue Charles de Gaulle - CS 70751 - 08013 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES Cédex - Tél 03 24 56 81 56

CONTACTS

Standard	03 24 56 81 56		
Vie scolaire (absences-retards)	03 24 56 81 56		vs.lyc-bazin@ac-reims.fr
Suivi classes Seconde, Première, BTS CCST, CPI, SN	03 24 56 81 58	Mme ALEXANDRE	vs.lyc-bazin@ac-reims.fr
Suivi classes, Terminale, section professionnelle, BTS CPRP, CRCI, EPC, Fd, MS, ATI	03 24 56 81 59	M. RÉTIF	vs.lyc-bazin@ac-reims.fr
Infirmierie	03 24 56 81 61	Mme LAGNY	ce.0080008r@ac-reims.fr
Intendance Hébergement et aides	03 24 56 81 36	Mme DOMBRAY	Int.0080008r@ac-reims.fr
Secrétariat Provisseurs Adjoints <i>Gestion des dossiers lycéens</i>	03 24 56 81 41	Mme GÉRARD	ce.0080008r@ac-reims.fr
Provisseur Adjoint	03 24 56 81 37	M. LAFON	ce.0080008r@ac-reims.fr
Provisseuse Adjointe	03 24 56 81 37	Mme MOURTADA	ce.0080008r@ac-reims.fr
Secrétariat de Direction	03 24 56 81 40	Mme TAPIN	ce.0080008r@ac-reims.fr
<i>Gestion des dossiers étudiants</i>	03 24 56 81 33	Mme DELHAYE	ce.0080008r@ac-reims.fr
Provisseur	03 24 56 81 40	M. MICHELS	ce.0080008r@ac-reims.fr

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

FCPE : 06 73 42 68 38 - 48 Rue Victor Hugo, 08000 Charleville-Mézières - fcpe.des.ardennes@gmail.com

PEEP : 03 24 52 13 08 - 48 Rue Victor Hugo, 08000 Charleville-Mézières - peep08000@gmail.com

